

Conformément au Code Général des Collectivités Locales, Montpellier Agglo réserve un espace d'expression aux groupes politiques constitués du nouveau conseil communautaire.

Groupe majoritaire d'intérêt communal

La maîtrise des finances de l'Agglomération

Le gouvernement a décidé d'économiser 50 milliards d'euros sur les budgets 2015, 2016, 2017.

La contribution imposée aux collectivités locales (régions, départements, communes, agglomérations) s'élèvera à 10 milliards d'euros. On ne sait pas précisément la contribution de chaque collectivité, ni la répartition entre les années, ce qui introduit une incertitude fort préoccupante.

Une seule certitude : les dotations de l'Etat vont diminuer.

Par ailleurs, les impôts des ménages et des entreprises qui constituent l'autre ressource des collectivités ne peuvent plus augmenter ; la limite de leur progression est atteinte. C'est la raison pour laquelle la communauté d'agglomération de Montpellier a figé tous les taux d'imposition pour 2014 et s'est engagée à les figer pendant toute la durée du mandat, aussi bien la taxe d'habitation, le foncier bâti et le taux de la CFE. Le taux de revalorisation des bases fixé par le Parlement destiné à tenir compte de l'inflation sera par contre pris en compte. Et, contrairement à une légende tenace, les impôts locaux à Montpellier ne sont pas plus élevés qu'ailleurs ; ils sont dans la moyenne française. Nous entrons ainsi dans une ère toute à fait nouvelle pour chaque collectivité.

Dans le passé, les collectivités pouvaient augmenter les impôts locaux et équilibrer ainsi le budget. Les citoyens acceptaient cette augmentation qui leur paraissait correspondre à la qualité des services rendus. Nous avons le sentiment que cette liaison impôts-services rendus est rompue.

Les dépenses sont ainsi appelées à augmenter en particulier du fait de la progression démographique et les recettes n'augmenteront pas à due concurrence.

Ce qui va imposer « de faire mieux avec moins » selon l'expression de Didier Migaud, Président de la Cour des Comptes. Tous les services vont être étudiés, des économies seront recherchées systématiquement.

Les priorités de l'agglomération seront précisées avec la plus grande rigueur.

C'est le défi qu'il nous faudra relever durant ce mandat avec la coopération des citoyens et des communes de l'agglomération.

Max Léviata

Vice-président en charge des Finances

Groupe UMP - Centre et Société civile

L'Agglomération n'est plus une chambre d'enregistrement

Le 30 mars dernier, les conseillers d'Agglomération ont été élus pour la première fois au suffrage universel direct. Ce nouveau mode de scrutin donne davantage de lisibilité à la provenance des conseillers communautaires. Il offre également davantage de légitimité. Par ailleurs, ce nouveau mode de scrutin permet l'entrée des oppositions municipales au sein de l'Agglomération. C'est pourquoi, nous : Perla Danan, Véronique Demon, Jacques Domergue, Gérard Lanelongue et Alex Larue, conseillers municipaux d'opposition à Montpellier, allons désormais siéger au Conseil d'Agglo. Dans cette assemblée, nous serons une opposition constructive. Nous travaillerons les dossiers pour que l'Agglomération ne soit plus une chambre d'enregistrement. Nous exigerons la transparence. Nous nous battons, s'il le faut, pour que plus jamais nous ne connaissions l'épisode de la CFE qui a asphyxié nos commerçants. Nous serons aussi force de proposition dans toutes les commissions que nous intégrerons.

Contact : sebastien.avallone@gmail.com

Groupe Front National

Touche pas à mon territoire !

Le nouveau fonctionnement de l'Agglo nous a engagés à constituer un groupe qui s'engage pour vous à se battre pour : la baisse des impôts, la chasse aux gaspillages, la transparence dans les aides sociales et les HLM, la défense de nos commerçants, artisans et entreprises, une urbanisation apaisée respectueuse de l'environnement et des hommes, la consultation par voie de référendum décisionnel local pour décider des grandes orientations ou projets qui concernent votre avenir et votre quotidien, la gratuité dans les transports en commun... Mais nous lutterons aussi contre ce projet de Métropole imposé qui va apporter une strate administrative supplémentaire et priver nos communes des compétences qui leur incombent encore. Nous avons besoin de proximité et de réactivité pas d'un centralisme vorace et pesant qui écrasera nos identités et plombera nos économies. Ce gigantisme est incompatible avec les forces vives de notre département et l'équilibre de nos territoires.

Pour nos villes et nos campagnes, nous disons non à la Métropole !